

**POLYSESOUVIENT.CA**  
*Groupe des étudiants et diplômés de  
Polytechnique pour le contrôle des armes*



Mardi le 1<sup>er</sup> novembre 2011

**Monsieur Jean Charest**

Premier ministre  
Gouvernement du Québec  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boul. René-Lévesque Est, 3e  
Québec, QC G1A 1B4  
[premier.ministre@mce.gouv.qc.ca](mailto:premier.ministre@mce.gouv.qc.ca)

**Monsieur Yvon Vallières**

Ministre des Affaires intergouvernementales  
canadiennes et de la Francophonie canadienne  
Gouvernement du Québec  
875, Grande Allée Est; Bureau 3.701  
Québec QC G1R 4Y8  
[ministre.saic@mce.gouv.qc.ca](mailto:ministre.saic@mce.gouv.qc.ca)

**Monsieur Robert Dutil**

Ministre de la Sécurité publique  
Gouvernement du Québec  
Tour des Laurentides  
2525, boulevard Laurier, 5e  
Québec, QC G1V 2L2  
[ministre@mcp.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcp.gouv.qc.ca)

**Monsieur Jean-Marc Fournier**

Ministre de la Justice  
Gouvernement du Québec  
Édifice Louis-Philippe-Pigeon  
1200, route de l'Église, 9e  
Québec, QC G1V 4M1  
[ministre@justice.gouv.qc.ca](mailto:ministre@justice.gouv.qc.ca)

**Objet : Action légale urgente requise du gouvernement du Québec**

Messieurs les ministres,

Permettez-nous d'abord de vous remercier pour l'appui inébranlable manifesté par votre gouvernement, ainsi que par tous les membres de l'Assemblée nationale, en faveur du maintien du registre des armes à feu et de la préservation de ses données. Le registre constitue un outil crucial de sécurité publique qui sauve des centaines de vies tous les ans et protège notre société contre la concrétisation de l'idéologie pro-armes aux dépens de la sécurité publique.

Cependant, contrairement aux circonstances entourant les quatre dernières résolutions unanimes de l'Assemblée nationale en faveur du maintien du registre, de telles pressions politiques ne sont malheureusement pas suffisantes dans le contexte actuel. On a désormais affaire à un gouvernement fédéral majoritaire qui refuse toute négociation ou compromis, qui semble baser ses décisions uniquement sur des considérations idéologiques et qui ignore sciemment les faits, l'avis des experts et même la volonté de la majorité de la population qui appuie l'enregistrement des armes.

**Nous sommes donc convaincus qu'un recours juridique immédiat par votre gouvernement représente la meilleure avenue disponible présentement pour sauver le registre ou, au moins, les données de celui-ci. Il est donc urgent pour le Québec d'entamer immédiatement des procédures juridiques en ce sens.**

Le gouvernement Harper agit en fonction d'une claire perspective de destruction du registre et des données et ce, le plus rapidement possible. Les conservateurs ont présenté le projet de loi C-19 à la Chambre des communes mardi le 25 octobre et, deux jours plus tard, ont voté pour limiter le débat à son sujet. Le vote de deuxième lecture est prévu

pour aujourd'hui même. Grâce à leur majorité, le projet de loi sera sans doute rapidement acheminé vers le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre — comité que les conservateurs contrôlent. En fait, le ministre de la Sécurité publique est déjà inscrit à l'horaire du Comité pour témoigner sur le projet de loi C-19 ce jeudi 3 novembre. Le vote final de troisième lecture arrivera sans doute aussi très rapidement.

En accélérant le processus législatif, les conservateurs empêchent une évaluation détaillée de l'impact de l'abolition du registre sur la sécurité publique, écartent toute question juridique concernant la destruction des données et empêchent d'autres juridictions comme le Québec d'utiliser les données précieuses auxquelles elles auraient droit. Cette stratégie politique est non seulement irrationnelle et antidémocratique, mais également vicieuse et immorale.

Rappelons que le projet de loi C-19 ne vise pas seulement l'abolition du registre central des armes d'épaule et ses données actuelles, mais aussi l'élimination de l'obligation des marchands d'armes de tenir un registre de leurs transactions, une obligation qui existait avant la création du registre centralisé (c'est en fait le registre d'un marchand d'armes qui a permis à la police d'identifier le tueur de l'École Polytechnique). Par ailleurs, l'arme utilisée lors de ce massacre, le Ruger mini-14, fait partie des quelques 7 millions d'armes d'épaule qui deviendront invisibles.

Chers ministres, vous seuls avez la capacité d'empêcher le gouvernement fédéral de détruire le registre et ses données. Les témoins et victimes de la tragédie à l'École Polytechnique comptent sur vous pour agir de manière concrète et sans délai afin d'empêcher un désastre irréversible pour la sécurité de nos communautés et des générations futures.



Heidi Rathjen, B.Ing., Dr.h.c., LLD, C.S.M

Porte-parole

Polysesouvient.ca

C.c. : Pauline Marois  
Stephane Bergeron  
Sylvie Roy  
Amir Khadir